

## Programme de médiation automatique des saisies hypothécaires résidentielles du Delaware

Les médiations sur les saisies hypothécaires ont repris en août 2020. Toutes les médiations sont menées virtuellement. Pour toute question, veuillez appeler le (800) 220-5424 ou envoyer un courriel à [mortgage.mediation@delaware.gov](mailto:mortgage.mediation@delaware.gov).

### *Les propriétaires ont leur mot à dire*

Depuis le 19 janvier 2012, le procureur général, en collaboration avec d'autres agences et organisations, a mis en place un programme de médiation obligatoire pour les saisies hypothécaires afin de permettre aux propriétaires de s'exprimer dans le cadre de la procédure de saisie.

Une **AIDE GRATUITE** est disponible dans le cadre de ce programme. Vous pouvez obtenir des informations sur le programme de médiation en matière de saisies hypothécaires et des liens utiles sur cette page, en appelant notre ligne d'assistance téléphonique gratuite : (800) 220-5424, ou en nous contactant par courriel à l'adresse [mortgage.mediation@delaware.gov](mailto:mortgage.mediation@delaware.gov).

---

### *Comment fonctionne le programme ?*



Source	Target
Served with Complaint	Signifié avec une plainte
Contact a HUD-approved Housing Counselor	Contactez un conseiller en logement agréé par le HUD
Look for your Mediation Scheduling Notice	Recherchez l'avis de programmation de la médiation
Submit your Certificate of Participation	Soumettez votre certificat de participation
Submit your Pre-Mediation Documents to Plaintiff and Mediator	Soumettez vos documents de pré-médiation au plaignant et au médiateur
File and answer or other response to complaint on or before Mediation Conference	Déposer une réponse ou tout autre élément de réponse à la plainte au plus tard à la date de la conférence de médiation
Appear for your Scheduled Mediation Conference	Rendez-vous à la conférence de médiation programmée

**Qu'est-ce que la médiation - À quoi s'attendre :**

La médiation vous donnera l'occasion de rencontrer votre créancier et de travailler à un accord mutuel afin d'éviter la saisie. Les propriétaires du Delaware qui ont participé au programme de médiation ont bénéficié des résolutions suivantes :

**Restez chez vous :**

1. Modification de prêt : accord visant à modifier de façon permanente une ou plusieurs conditions du contrat hypothécaire afin de rendre vos paiements plus gérables
2. Remboursement du prêt : votre créancier vous accorde un délai fixe pour rembourser le montant en souffrance en ajoutant une partie du montant en souffrance à votre plan régulier
3. Convention d'abstention : vos paiements hypothécaires sont réduits ou suspendus pendant une certaine période. À la fin de la période, vous reprenez vos paiements réguliers ainsi qu'un paiement forfaitaire ou des paiements partiels supplémentaires pendant un certain nombre de mois pour remettre le prêt à jour

**Sortez de chez vous :**

1. Vente à découvert : votre créancier peut vous autoriser à vendre le logement vous-même, en acceptant de renoncer à tout déficit entre le prix de vente et le solde du prêt hypothécaire
2. Acte tenant lieu de titre de propriété : vous transférez volontairement votre titre de propriété à votre créancier en échange de l'annulation du reste de votre dette

**Vous pouvez bénéficier de ce programme GRATUIT si :**

1. Vous êtes propriétaire d'un logement de 1 à 4 pièces

2. Vous résidez dans ce logement en tant que résidence principale
  3. L'hypothèque sur cette maison est en cours de saisie
- 

### *Données sur les saisies hypothécaires*

#### **Sélectionner l'année**

**Premier trimestre / Deuxième trimestre / Troisième trimestre / Quatrième trimestre**

**Lettre au législateur / Données / Aperçu de la participation**

---

### *Documents importants et autres informations :*

[Liste de contrôle des options de moratoire et d'abstention de la loi CARES](#) 

Ces informations sont fournies à l'intention des propriétaires et des conseillers en matière de logement. Il est fourni à titre d'information générale uniquement. CES INFORMATIONS NE CONSTITUENT PAS UN AVIS JURIDIQUE ET NE DOIVENT PAS ÊTRE CONSIDÉRÉES COMME FAISANT AUTORITÉ DANS LA SITUATION SPÉCIFIQUE D'UNE PERSONNE. Toute personne qui prend connaissance de ces informations doit faire preuve de diligence raisonnable en ce qui concerne sa situation particulière avant de prendre une décision sur la marche à suivre.


[Procédures de conférence de médiation](#) 

[Lettre concernant les procédures de conférence de médiation](#) 

[Attentes du tribunal supérieur](#) 

[Directive administrative 2012-2](#) 

[Directive administrative 2013-2](#) 

[Directive administrative 2013-2 \(remplace la directive administrative 2012-2. Comparaison en ligne rouge.\)](#) 

[Directive administrative 2017-6](#) 

[Directive administrative 2019-2](#) 

[Directive administrative 2019-3](#) 

[Projet de loi 40 \(HB40\)](#) 

[Calendrier et rappels du défendeur](#) 

[Avis de médiation en matière de saisie](#) 


[Maintien du dossier de médiation](#) 

[Compte rendu final de la médiation](#) 

[Brochure sur la médiation en matière de saisies hypothécaires](#) 

[Certificat de participation](#) 

[Formulaire universel d'admission](#) 

[Liste de contrôle du client pour le conseil en matière d'intervention sur les saisies immobilières](#) 

[Itinéraire vers les lieux de la conférence de médiation](#) 

[Avis de médiation annulée](#) 

[Avis de paiement des frais de médiation](#) 

[Avis d'intention de saisie](#) 

[Agences de conseil approuvées par le HUD](#) 

[Autorité du logement de l'État du Delaware](#)

[Aide aux propriétaires du Delaware](#)